



SYNDICAT NATIONAL **FO** DES FINANCES PUBLIQUES

SECTION DE LA MOSELLE

Metz le 1er juillet 2015

## ***Où est le dialogue social, quand la Direction répond NON ?***

***COMPTE RENDU DE LA CAPL du 30/06/2015  
Mutations C au 01/09/2015***

Au cours de cette CAPL dont le moins que l'on puisse est qu'elle n'aura pas été riche en rebondissements,

**FO DGFIP a dénoncé, en liminaire :**

- la perte de pouvoir d'achat par le gel de la valeur du point d'indice confirmé jusqu'en 2017, la diminution des avancements et des promotions
- les suppressions de postes, qui dégradent les conditions de travail, et la situation particulièrement critique des effectifs en Moselle qui fait apparaître un déficit en catégorie C de 28,8 agents, à comparer au déficit de 12 agents pour le même grade l'année passée
- après les disparitions confirmées des trésoreries de Remilly, Courcelles-Chaussy et Albestroff, la remise en question par la direction locale des postes de 3 agents et moins (ce qui laisse craindre le pire pour de nombreux postes de 5 agents et moins compte tenu des suppressions d'emplois massives subies par le département chaque année)
- le stress présent dans de nombreux services, même les plus récemment installés

**FO-DGFIP a rappelé son attachement au droit à mutation pour tout agent.**

**FO-DGFIP a déploré que la sacro-sainte règle de l'ancienneté administrative est trop souvent bafouée sous prétexte des nécessités de service, sans considération des souhaits, voire des impératifs, même médicaux, des agents. FO-DGFIP a déploré que, de ce fait, de trop nombreuses demandes de mutations restent insatisfaites.**

**Pour toutes ces raisons, FO-DGFIP a voté contre ce projet**

*Vous trouverez, au verso, les listes nominatives des mutations et arrivées dans le département.*